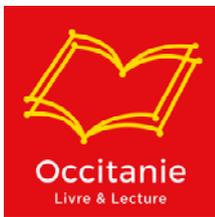


Assemblée générale ordinaire 9 mai 2022

Hôtel du Département de l'Aude

11000 Carcassonne

PROCES-VERBAL



Etaient présents

Une liste d'émargement des membres présents et représentés a été établie (voir annexe 1).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement se tenir.

Assistent également :

Luc Péron (commissaire aux comptes)

Cécile Jodlowski-Perra, Anne-Yvonne Affret ainsi qu'une partie de l'équipe d'Occitanie Livre & Lecture.

Assistent à distance : Florence Carre, Benoît Caron (services Région), d'autres membres de l'équipe d'Occitanie Livre et Lecture.

Ouverture de l'Assemblée générale

Le Président Serge Regourd ouvre la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant les participants pour leur présence. Il soumet ensuite au vote l'ordre du jour :

- . Modalités d'enregistrement des débats
- . Approbation du compte-rendu de l'AG du 28 novembre 2021
- . Rapport moral, d'activité 2021
- . Rapport financier 2021 et présentation des comptes annuels au 31 décembre 2021
- . Lecture des rapports du commissaire aux comptes
- . Approbation des comptes 2021 et quitus aux administrateurs
- . Affectation du résultat de l'exercice 2021 au compte *Réserves pour projet associatif*
- . Approbation du rapport sur les conventions réglementées
- . Questions diverses

Serge Regourd indique que cette réunion sera l'occasion de donner la parole, après le rapport moral, aux associations de professionnels faisant partie du septième collège, pour donner plus d'espace à la vie associative et mettre davantage en valeur les collaborations entre acteurs du livre.

Les allocutions de bienvenue des partenaires et des tutelles (Maria Conquet, déléguée à la Culture Conseil départemental de l'Aude, Claire Fita, Vice-présidente en charge de la Culture pour tous, du patrimoine et des langues régionales Région Occitanie et Henri Gay, Conseiller pour le livre et la lecture Drac Occitanie) sont l'occasion de réaffirmer l'importance de la politique culturelle pour chaque collectivité et pour l'Etat mais aussi de rappeler l'engagement auprès de tous les acteurs du livre et de la lecture, que l'agence accompagne avec talent à l'année longue.

Puis, la séance commence.

Approbation du Compte-rendu de l'AG du 28 novembre 2021

Le Président Serge Regourd propose le compte-rendu de la dernière Assemblée générale au vote : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral, d'activité 2021

Pour ce point, le Président passe la parole au Secrétaire François Giustiniani qui annonce un relevé subjectif,



personnel du bilan d'activité de l'agence qu'il qualifie de « foisonnant, diversifié et riche ». Il fait part des thèmes qui lui ont paru plus particulièrement notables :

CHIFFRES-CLES

La mise à jour de la cartographie de la filière en Occitanie apporte une bonne connaissance du terrain qui permet de créer et d'innover en meilleure connaissance du terrain ;

PROFESSIONNALISATION, FORMATION

Le soutien apporté par l'agence en la matière doit permettre à tous d'être autonome et à chacun d'assurer sa place au sein de la chaîne du livre (assistance juridique) ; la conservation préventive dans le cadre du Pôle associé permet une capacité de réaction plus forte des établissements de conservation ; intérêt du cycle Urgence en bibliothèque suite à la crise sanitaire ;

INSERTION DANS LE MONDE ECONOMIQUE

Coopération avec les CCI et les offices de commerce ; bourses d'écriture ; importance de l'accompagnement des librairies (nombre conséquent de dossiers instruits) ; entrée de Toulouse Métropole dans le Contrat de filière ;

MEDIATION

Actions à destination du jeune public (en particulier Aude et Hérault) sous des formes diversifiées (rencontres, prix d'écriture, Jeunes en librairie dans les 13 départements) qui permettent l'accès des jeunes générations au monde de la littérature pour qu'il se renouvelle ; promotion des auteurs (Rentrées littéraires de printemps et d'automne) ;

TERRITOIRE

Signalement des collections patrimoniales, identification indispensable des fonds ; intégration de la presse numérisée dans Gallica pour la rendre accessible au plan national et international ; couverture régionale du travail de l'agence, l'ensemble des départements est représenté dans les actions ; ouverture d'un Plan de conservation partagée des périodiques à l'Est ; auteurs aidés sur tout le territoire ; ouverture à l'international ;

INNOVATION

Soutien à la commande artistique (*Le polar s'illustre en librairie*) ; Cyclobibli'Oc' ; fiches spectacle du site internet recensant les formes extra-livresques de la littérature ; projet de valorisation *Les Baigneurs* sur Instagram ; nouveau positionnement du portail Palanca (outil de médiation) ;

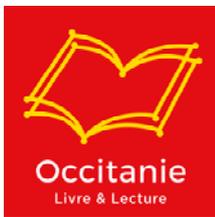
TRANSVERSALITE

Principe affiché comme objectif de travail (cf. page 68 du Bilan *Les passerelles*)

COMMUNICATION

Renouvellement de la charte graphique ; constat que la vidéo s'impose de plus en plus dans la communication ; publication de nombreux supports et visibilité accrue de l'agence dans les médias ;

En conclusion : l'agence joue un rôle essentiel en tant que structure d'assistance aux projets et de soutien financier certes, mais surtout humain, technique, apporté par le personnel de l'agence. Mise en



réseau, mise en commun, « envie de se retrouver, de nous rassembler, c'est un travail multiple qui est mené par une petite équipe, enthousiaste ».

Serge Regourd le remercie pour ce remarquable travail de synthèse et de mise en relief. Il le rejoint dans sa conclusion sur le fonctionnement en réseau et l'appropriation de l'agence par les différents métiers concernés. Cela concrétise une solidarité essentielle à ses yeux.

Collaborations

Le Président passe la parole à Janine Teisson pour ADA - Autour Des Auteurs :

Créée en 1984, l'association rassemble 80 auteurs publiés à compte d'éditeur et a pour vocation de mettre ses adhérents en réseau, de communiquer sur leurs parutions, leurs événements via un site et un fichier de diffusion très riches. ADA voudrait organiser des ateliers de formation, ainsi qu'une journée de partage d'expérience sur les ateliers d'écriture.

L'association collabore avec Occitanie Livre et Lecture sur le projet *Auteurs en lecture* à la Comédie du livre. Janine Teisson souligne l'importance du travail de l'agence sur les activités connexes des auteurs, la Rentrée littéraire, les bourses d'écriture, l'assistance juridique, les relations avec l'étranger. Elle pointe par ailleurs un besoin en formation audio-visuelle chez les auteurs.

Frédéric Maupomé prend à présent la parole en tant que Secrétaire général de la Ligue des Auteurs Professionnels (syndicat qui regroupe 2000 auteurs) et présente un projet de collaboration avec Occitanie Livre & Lecture : un Hackaton qui serait organisé à Toulouse en décembre 22.

Son syndicat constate en effet un manque de formation dans la chaîne du livre et des difficultés à communiquer entre les différents acteurs.

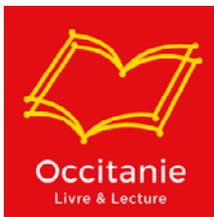
Un Hackaton est un événement qui rassemble en général une cinquantaine de professionnels et étudiants, la plupart acteurs locaux, de terrain, mais aussi des experts sur certains sujets. L'objectif est d'établir un dialogue, de définir un vocabulaire commun, de réfléchir à des solutions concertées à l'occasion d'ateliers pendant une journée. Se déroule ensuite une journée de rendu des travaux, entièrement publique.

Un sujet de discussion pourrait être : comment mettre en œuvre des redditions de comptes semestrielles (prévues par la Commission Sirinelli) ? Un travail entre auteurs, éditeurs de la région et des juristes qui encadreraient la journée pourrait permettre de co-construire une proposition.

Frédéric Lisak présente maintenant ERO (Editeurs en Région Occitanie) dont il est Président. 40 maisons en font partie. Elles recouvrent des activités et des économies variables mais partagent toutes des préoccupations comme la disparition du Salon du livre de Paris pour les éditeurs indépendants ou la succession des crises et ses conséquences sur le prix du papier et de l'impression (+ 50%).

Les projets menés vont de la mutualisation de stands sur les salons, à du conseil et de l'information.

Ingrid Ledru, Co-présidente d'ALIDO (Association des Librairies Indépendantes d'Occitanie) à son tour, expose l'origine de l'association née en novembre 2020 : pendant le confinement, elles se sont regroupées par besoin de soutien, de faire face ensemble et d'évaluer les effets de la crise. Ce travail mené avec l'aide d'Occitanie Livre & Lecture et des collectivités a fait ressortir des situations très variées. Le projet de l'association porte sur le partage de pratiques (transports, gestion de stocks, tutorat...) et la mutualisation des compétences. Des partenariats sont à développer (sur la formation et l'emploi avec Occitanie Livre & Lecture,



le DDAME) ou déjà en cours (*Libe Libre* avec l'OPLO, concertation avec ERO).

Frédéric Lisak reprend sur la collaboration enclenchée entre les 2 associations autour des axes de travail suivants : tournées d'auteurs ou d'éditeurs à un échelon local et rédaction d'une Charte d'engagements environnementaux.

Les représentants de l'ABF n'étant pas présents, Serge Regourd propose de les entendre lors d'une prochaine instance et donne la parole à l'Assemblée.

Philippe Leroyer, vice-président de l'association Livre d'Hiver qui organise le Salon du livre de Montgiscard, fait part de ses préoccupations : la rémunération des auteurs de bandes-dessinées pour les dédicaces est à présent *recommandée*. Comment l'intégrer dans des budgets déjà limités ?

Cécile Jodlowski-Perra l'incite à se rapprocher d'Emmanuel Varlet pour connaître les aides existantes.

René Piniès, Directeur du Centre *Joë Bousquet et son temps* à Carcassonne, s'interroge sur l'absence de prise de parole pour la Vie littéraire en Occitanie. Les acteurs en région jouent pourtant un rôle important dans la dynamique de la chaîne du livre.

Cécile Jodlowski-Perra précise qu'ils ne sont pas structurés en association et à ce titre n'ont pas de représentant au 7^e collège. Toutefois elle propose que lors d'une prochaine AG, les domaines n'ayant pas de représentants au 7^e collège puissent se présenter.

Jean-François Galletout, éditeur (N&B éditions), auteur, diffuseur (Amalia) suggère l'organisation d'un groupe de travail autour de la diffusion-distribution : problématiques environnementales, de représentants surchargés...

Cyril Gispert, Directeur du Cirdoc, souhaite remercier Occitanie Livre & Lecture pour la collaboration autour de la littérature en occitan.

Après ces échanges, le Président revient à l'ordre du jour statutaire et met le rapport moral aux voix : celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport financier 2021 et présentation des comptes annuels au 31 décembre 2021

Jean-François Marty, Trésorier de l'association, indique que l'ensemble des procédures de comptabilité générale, budgétaire et analytique est maintenant rôdée et que la collaboration entre le pôle Administration, le cabinet comptable et le commissariat aux comptes est de plus en plus fluide. Cette année encore, les comptes 21 ont été arrêtés par le bureau à l'occasion de sa réunion du 28 mars, pour la présentation en Assemblée générale aujourd'hui.

Au niveau administratif, l'année 2021 a été marquée par plusieurs audits : d'une part, dans le cadre du contrôle de gestion des organismes qu'elle subventionne, la Région a confié au cabinet Créact'up, une mission d'audit annuel de régularité comptable et financière de l'association Occitanie Livre & Lecture. Les travaux ont porté sur l'année 2019 et se sont déroulés en janvier et février. Par ailleurs, un contrôle URSSAF



sur les années 2018, 2019 et 2020 a débuté mi-mars. Les deux rapports ont conclu que les appréciations étaient satisfaisantes, l'ensemble des points étant globalement positifs.

En parallèle, le bilan fourni au Feder par Languedoc-Roussillon livre et lecture pour un programme d'action mené en 2015, 2016 et 2017 a finalement fini d'être instruit. Des provisions pour risques avaient été constituées lors de précédents bilans en concertation avec le Commissaire aux comptes. Malgré ces provisions, un manque-à-gagner de 23 000 € par rapport à la recette attendue est constaté dans les comptes en 2021.

En dehors de cette perte, on note pour 2021 du côté des subventions :

- l'entrée de Toulouse Métropole au financement du Contrat de filière pour 55 000 €, via le reversement par la Région d'une enveloppe complémentaire au bénéfice des acteurs de ce territoire ;
- 78 000 € ont été alloués à l'agence par l'État dans le cadre du Plan de Relance 2021 pour la mise en œuvre du dispositif Jeunes en librairie. Répartie sur l'année scolaire et les exercices budgétaires 2021 et 2022, la subvention a notamment financé des bons d'achat en librairies de 30 € pour 600 élèves des 13 départements.
- Enfin, avec une crise sanitaire mondiale et des nouvelles modalités de demandes d'aides de l'Institut français, 2021 aura été une année blanche pour les actions internationales. La fin de l'année a été mise à profit pour déposer 5 projets pour 2022 : 23 000 € sont d'ores et déjà obtenus pour le prochain programme au Maroc.

Par ailleurs, une demande en investissement pour un montant de 30 000 € a également été faite auprès de la Région. Celle-ci correspondait aux besoins identifiés dans le cadre du projet triennal 2021-23 (évolution du site Internet, remplacement des chauffages à Toulouse, matériel informatique), mais n'a pas reçu d'avis favorable.

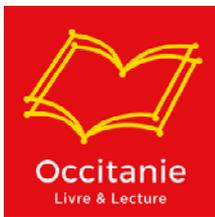
Covid-19 : comme en 2020, l'association a eu recours au travail à distance pour assurer la continuité de l'activité pendant les périodes de confinement ou d'isolement ; aucun chômage partiel ou arrêt de travail lié au Covid n'a été déclaré. Malgré cela, cette année encore, la pandémie aura eu un impact sur l'organisation du travail en entreprise : mises à jour du protocole sanitaire, suspensions de l'expérimentation du télétravail en cours, couvre-feu et dérogations de déplacement, application du pass sanitaire... autant d'adaptations à trouver dans le fonctionnement de la structure tout au long de l'année. Par ailleurs, même si on note une reprise des actions sur le terrain, en milieu scolaire notamment, les missions et déplacements restent à un niveau équivalent à celui de 2020. L'usage des outils numériques pour l'organisation de rencontres professionnelles a bien pris sa place dans cette période encore incertaine.

Comme cela avait été fait en 2020, le bénévolat a été évalué dans les comptes 2021 de l'association : le temps passé, en 2021, par les bénévoles, aux diverses réunions a été estimé à près de 1 000 heures :

- présences aux instances : réunions de bureau, Conseils d'administration, comités sectoriels (100 heures) ;
- analyse des candidatures de bourses d'écriture en amont des commissions d'attribution, par un groupe de lecteurs-experts (155 heures estimées) ;
- participation de professionnels aux Commissions d'attribution de bourses d'écriture et d'aides aux maisons d'édition et aux librairies (745 heures estimées).

Elles sont valorisées au SMIC en vigueur sur l'exercice, soit 10 000 €.

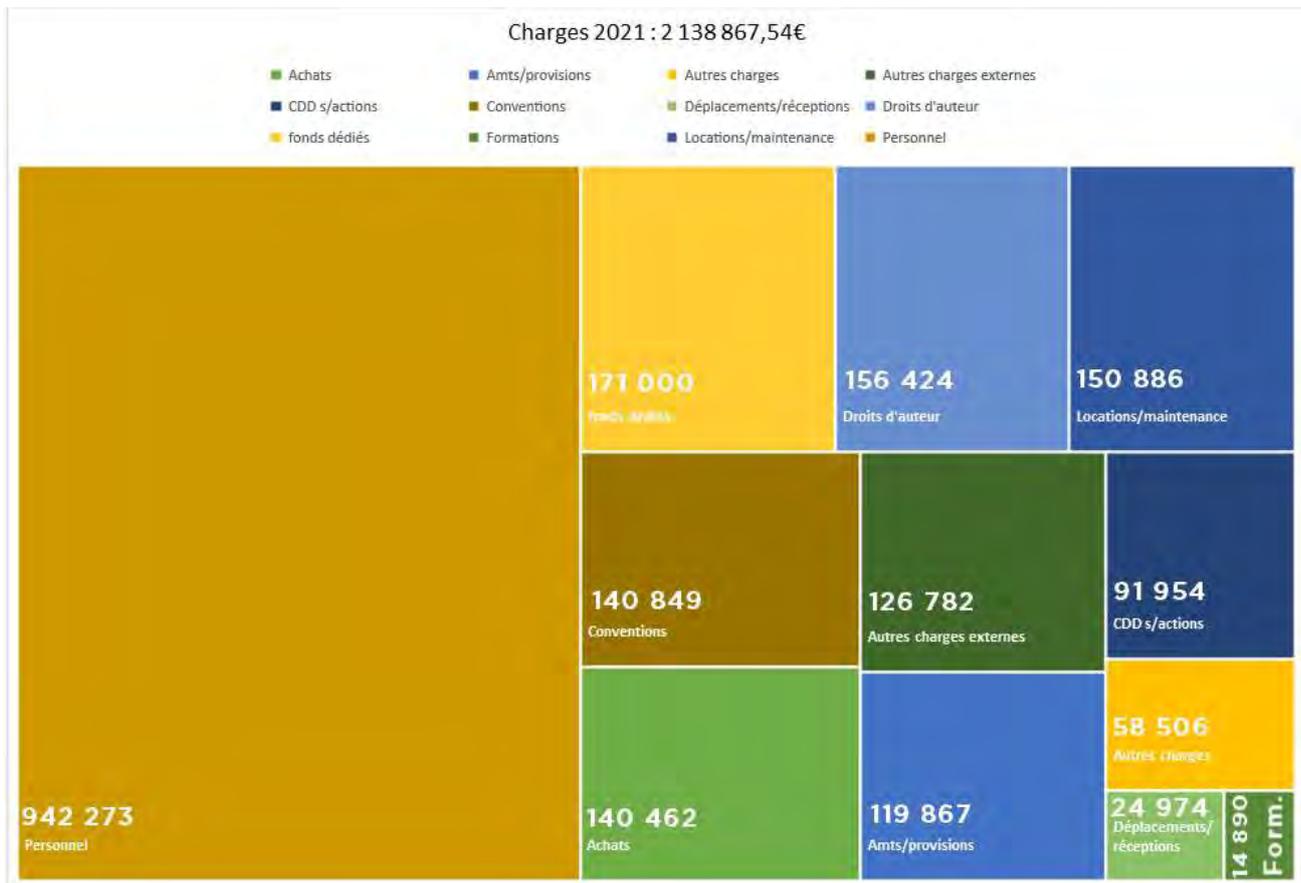
Jean-François Marty passe à présent la parole à l'expert-comptable, Jérôme Poulier, pour la partie financière du bilan 2021.

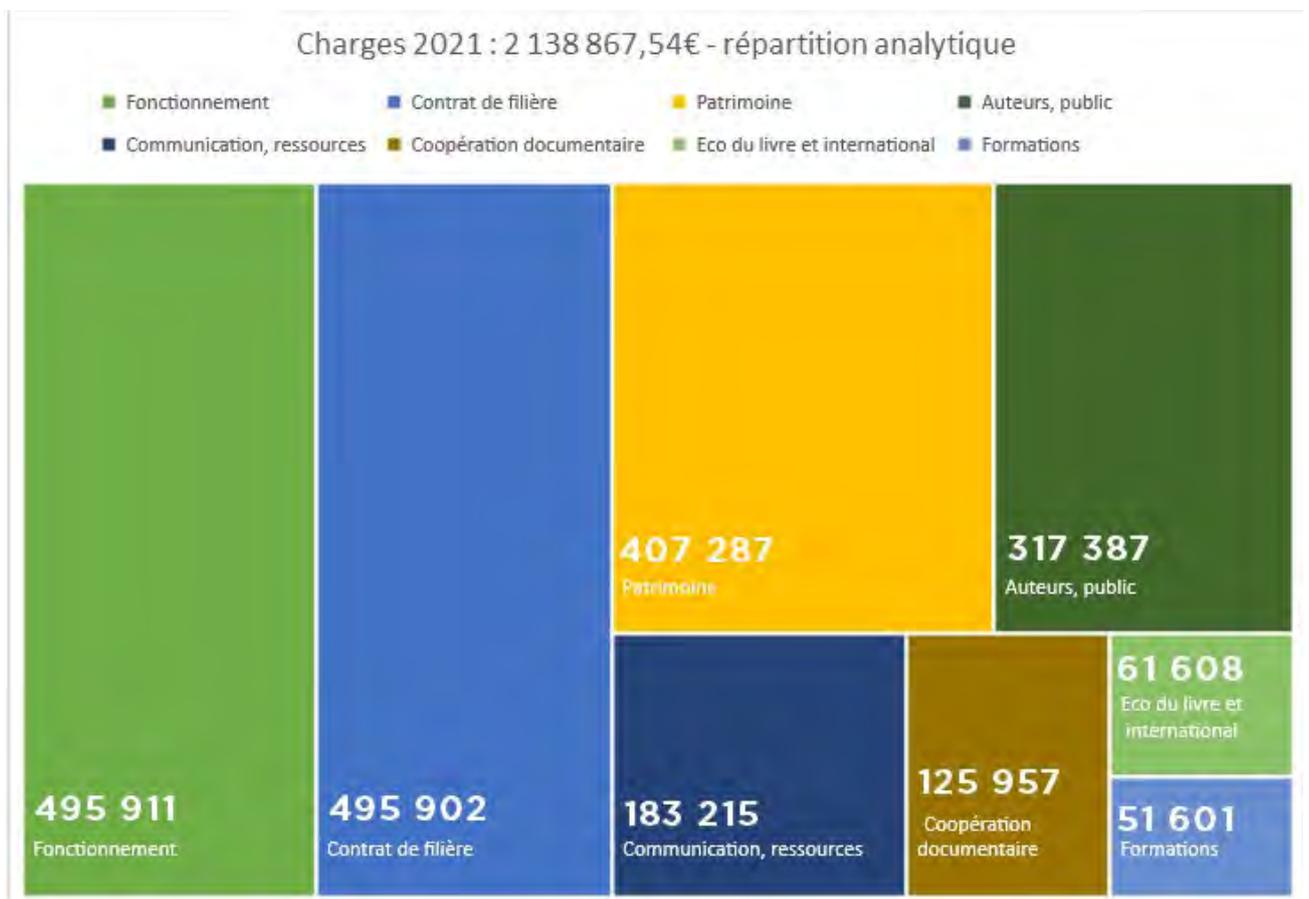
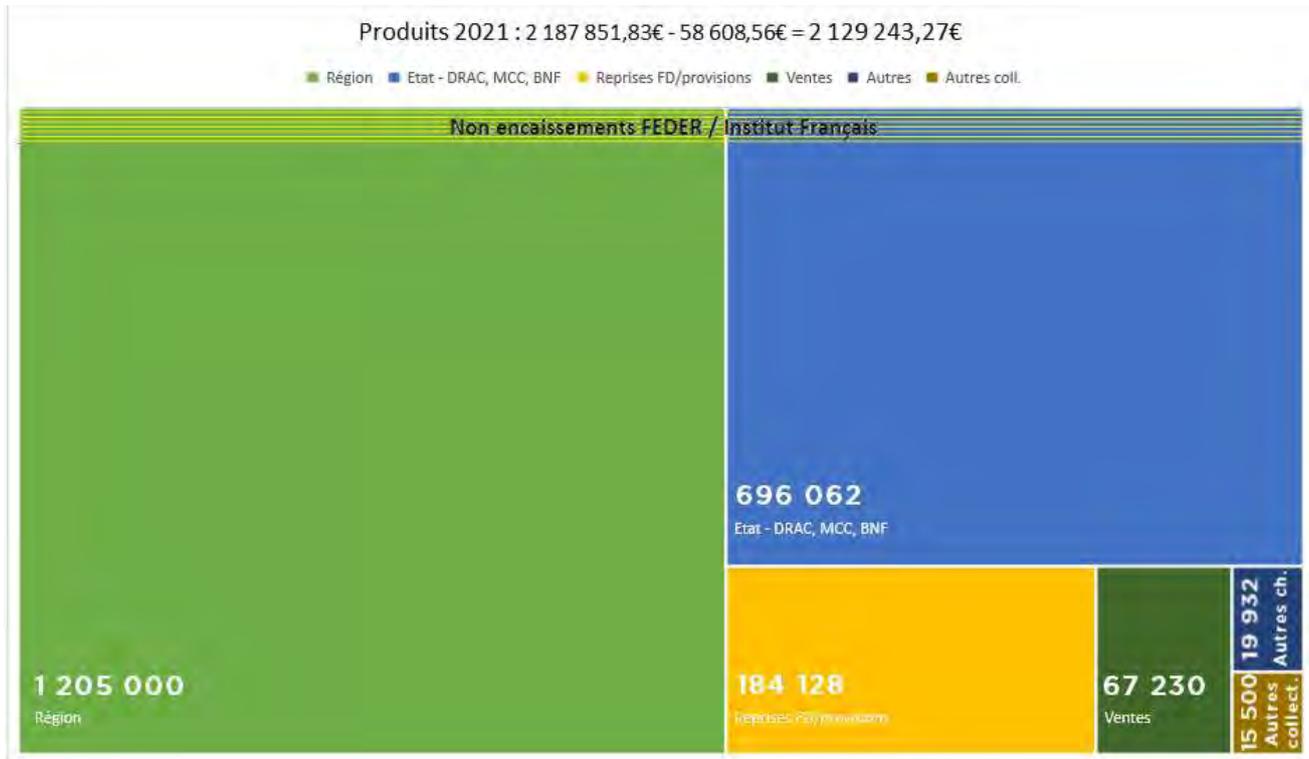


Jérôme Poulier présente brièvement le résultat de l'exercice :

| | |
|--------------------|-------------|
| Total des produits | 2 129 243 € |
| Total des charges | 2 138 867 € |
| Résultat | - 9 624 € |

Il détaille l'évolution des produits et des charges par rapport à l'année précédente sur la base des graphiques suivants :







Frédéric Lisak pose la question de la réaffectation du salaire de Laurent Sterna qui a récemment quitté ses fonctions de directeur.

Cécile Jodlowski-Perra répond que ce départ est survenu fin mars 2022 et que le budget 2022 sera présenté en CA à la suite de l'AG.

Lecture des rapports du commissaire aux comptes

Luc Péron indique que son cabinet a pu effectuer ses diligences sur les comptes 2021 tels qu'ils ont été présentés à l'Assemblée. A l'issue de leurs travaux, ils n'ont pas identifié d'anomalies significatives qui auraient remis en cause leur opinion. Ils ont émis sur les comptes une opinion favorable, avec une certification sans réserve.

Rapport sur les conventions réglementées

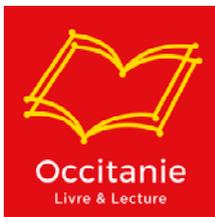
Luc Péron rappelle que ce rapport a pour vocation de présenter les conventions qui intéressent les administrateurs du Conseil d'administration pour une totale transparence vis-à-vis de l'assemblée générale. Ce rapport rappelle les financements de l'Etat, de la Région, des Départements de l'Aude et de l'Hérault. (cf. Annexe 2)

Approbation des comptes 2021 et quitus aux administrateurs Affectation du résultat de l'exercice 2021 au compte Réserves pour projet associatif

Les comptes et l'affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité – 1 abstention.
Le quitus aux administrateurs est voté.

Questions diverses

En l'absence de questions diverses, et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et invite Anne Lefèvre du Vent des signes et Fabrice Domingo de la librairie Terra Nova à présenter le projet Jeunes en librairie qu'ils ont co-accueilli et le film qui va suivre.



Annexe 1 Assemblée générale Occitanie Livre & Lecture Présences et pouvoirs, séance du 9 mai 2022

1/ Collège membres de droit :

Présents : Serge Regourd, Claire Fita, Jérôme Sion (Région)

Représentés : Etienne Guyot, Michel Roussel (Etat) par Henri Gay, Carole Hoffmann (Région) par Laurence François

2/ Collège collectivités territoriales :

Présents : CD de l'Aude par Marieke Fornerod, CD des Hautes-Pyrénées par François Giustiniani, Carcassonne agglo par Pascal Fruchon, ville de Sérignan par Jean-François Marty

Représentés : Sophie Roulle (Mairie de Nîmes) par Didier Travier

A distance : CD de l'Aveyron par Jeanne Mallet, Montpellier 3M par David-Jonathan Benrubi, Grand-Figeac par Mélanie Tison, Agglo Foix-Varilhes par Colette Lagarde-Authié, CC Pays d'Uzès par Cécile André.

3/ Collèges des membres ordinaires :

- Auteurs :

Présents : Dominique Gauthiez-Rieucou, Henri Lehalle, Sylvie Léonard, Philippe Leroyer, Frédéric Maupomé, Janine Teisson, Joëlle Wintrebert,

Représentés : Christophe Agnus par Frédéric Lisak, Reine-Marguerite Bayle par Sylvie Léonard, Fabienne Baynat, Violaine Bérot, Anne-Catherine Blanc, Guillaume Boppe par Sylvie Léonard, Pierre Bosc, Claude Chabel par Sylvie Léonard, Brigitte Coppin par Janine Tesson, Juliette Cortese par Myriam Oh, Franck Coste, Patrick De Meerleer, Annick Denoyel, Claude Ecken, Danielle Ferré par Janine Teisson, Line Fromental par Joëlle Wintrebert, André Gardiès, Jacques Laurans, Geneviève Lefebvre, Tristan Lunair, Hélène Marche, Alain Monnier, Christian Montaignac, Dominique Nedellec, Francis Pornon par Philippe Leroyer, Michel Rederon, Katharina Stalder, François Szabo, Jean-Michel Tartayre, Michèle Teysseyre, Brice Torrecillas, Marie Urdiales par Janine Teisson, Emmanuelle Urien, Marine Veith, Gérard Zuchetto par Nicolas Marson

A distance : Thérèse Bonnetat, Marijo Dejean, Pierre Ech Ardour, Nicole Mallassagne, Myriam Oh

- Editeurs

Présents : Jean-François Galletout et (à distance) Emma Durand (N&B Éditions), Frédéric Lisak (Editions Plume de carotte), Nicolas Marson (Cépaduès), Monique Subra (Editions du Cabardès), Benjamin Vermeilh (Milan)

Représentés : Christophe Agnus (Nautilus) par Frédéric Lisak, Gérard Bonet (Les Publications de l'olivier) par Nicolas Marson, Sabine Chevallier (Espaces 34) par Nicolas Marson, Franck Costes (Idées Plus) par Benjamin Vermeilh, Adeline Coursant (CTEB) par Frédéric Lisak, Jean-Paul Creissac (Ed Jorn) par Benjamin Vermeilh, Paulin Dardel (Ici-bas), Hubert Delobette (Papillon Rouge Editeur) par Jean-François Galletout, Dorothy Goizet (F de phosphène) par Jean-François Galletout, Bernard Malzac (Les Editions de la Fenestrelle) par Monique Subra, Pierre Manuel (Méridianes) par Monique Subra, Rudy Martel (Benjamins média) par Monique Subra, Romain Meynier (Les Ecologistes de l'Euzière) par Frédéric Lisak, Bruno Msika (Cardère Editeur) par Frédéric Lisak, Martine Prévot (Edite-moi) par Monique Subra, Bernard Quérol (Champs social) par Monique Subra, Patrick Roy (Le Bousquet-Labarthe) par Benjamin Vermeilh, Behja Traversac (Chèvre-Feuille étoilée) par Janine Teisson, Gérard Zuchetto (Troba vox) par Nicolas Marson

A distance : Justine De Lagausie (Okidokid), Iris Delhoum (Smolny), Michel Eckhard-Elial (Les Éditions



Levant), Virginie Girard (Les Fondateurs de Briques), Denis Guillaume (Empreinte temps présent), Ingrid Hoksbergen (Parc national des Cévennes), Gérard Martin (L'Etoile des limites)

- Libraires

Présents : Aline Costella (Le Nom de l'homme), Nathalie Dabadie (Livres Books & company), Ingrid Ledru (Le Livre en fête)

Représentés : Franck Milesi (A la lettre), Stéphanie Denjean (Les Beaux-livres), Amélie Roques (Champollion), Anne Valette-Domejean (Coulrier), Frédéric Landes (Des livres et vous), Nathalie Fontaine (Détours), Muriel Coudec (La Folle avoine), Christine Martin (La Joie de connaître), Morgane Vauthier (La Libambulle), Jérémie Lazard (Le Libre Air du coin), Benoît Bougerol (La Maison du livre), Cécile Fontanille (La Parenthèse)

A distance : Jérôme Egéa (Cajelice), Sicard Emmanuelle (Ombres Blanches),

- Bibliothèques

Représentés : Jean-Pierre Masbou (CC Ouest-Aveyron), Frédéric Lacas (Agglo Béziers Méditerranée), Emmanuelle Massart (Médiathèque Castelnaudary), Cécile Conan-Lafourcade (BDP Hautes-Pyrénées), par François Giustiniani, Nathalie Birollaud (Médiathèque Labège), Frantz Lecatelier (Médiathèque Martres-Tolosane), Violaine Barde (Réseau Tarbes-Lourdes-Pyrénées), Nadine Toustou (MDP Tarn et Garonne)

A distance : David-Jonathan Benrubi (médiathèques Montpellier Méditerranée Métropole), Laetitia Bouchama (Mémo), Véronique Calmettes (médiathèque Ste-Foy d'Aigrefeuille), Florence Courtial (réseau Toulouse Métropole), Jocelyne Deschaux (réseau Grand Albigeois), Nathalie Eychenne (réseau médiathèques Foix-Varilhes), Pascal Fruchon (Médiathèque intercommunale Carcassonne), Marieke Fornerod (BDP de l'Aude) Hélène Lorblanchet (BIU Université Paul-Valéry), Dominique Millet-Fourré (ENSFEA)

- Patrimoine

Présents : Cyril Gispert (Cirdoc), François Giustiniani (AD Hautes-Pyrénées)

A distance : Sabrina Catusse (AD 12), Didier Travier (Médiathèque Carré d'Art)

- Manifestations et Vie Littéraire

Présents : Marine Boutroue et (à distance) Yann Potin (association le Marque-Page), Philippe Descroix (Festival BD Lagrasse), Jean-Marie Detrey (Les estivales de la Malepère), Jean-François Marty (Festival BD Sérignan), René Piniès (Centre Joë Bousquet et son temps), Flore Ibora (association Livre au vent)

Représentés : Céline Guelton-Tomasset (Aporia Culture) par René Piniès, Arpo par René Piniès, Citoyens dans les quartiers de Céret par Jean-Marie Detrey, Pascale Dondey (Festival du livre de Pont-Saint-Esprit) par Jean-Marie Detrey, Denis Mackre (La mémoire du livre, par Marine Boutroue, Luciole – Porte-voix par Philippe Descroix, Maison des écritures de Lombes par Philippe Descroix

A distance : Patrice Boulestin (Salon du livre du Grand Narbonne), Line Colson (La Boutique d'écriture & Co), Cathy Desplas (association Délires d'encre), Agnès Gros (Confluences), Jean-Antoine Loiseau (A mots ouverts),

- Associations professionnelles :

Présents : Frédéric Lisak (ERO, 31), Joëlle Wintrebert (ADA, 34), Ingrid Ledru (ALIDO, 46)



Annexe 2 Assemblée générale Occitanie Livre & Lecture Présentation des Conventions réglementées Par Consultants Auditeurs Associés

La procédure répond à la nécessité d'assurer la **transparence**

- **prévenir des conflits d'intérêt**
- **procédure de contrôle**

Nous n'avons pas à :

- **nous prononcer** sur l'utilité et le **bien-fondé de ces conventions**
- **rechercher l'existence d'autres conventions**
- **il vous appartient d'apprécier l'intérêt** de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Direction Régionales des Affaires Culturelles

- Convention en date du 20 mai 2021 et ses avenants du 23 novembre 2021
- **Subvention totale de** **635 700 €**
 - Fonctionnement et missions de la structure 475 700 €
 - Patrimoine écrit 2021 (Appel à projets) 59 000 €
 - Plan de numérisation de la presse ancienne 23 000 €
 - Mise en place de l'opération « Jeunes en librairie » 78 000 €

- L'intégralité de cette subvention a été versée à votre Association sur l'exercice.
- A la clôture de l'exercice, figurent en Fonds dédiés 110 000 euros de la subvention

Région Occitanie

- Délibérations du Conseil Régional en date des 12 février 2021 et 04 juin 2021
- **Subvention de fonctionnement globale de** **1 180 000 €**
- Au 31 décembre 2021, un solde de 413 000 euros restait à encaisser.
- A la clôture de l'exercice, figurent 66 000 euros de la subvention en fonds dédiés.

Département de l'Aude

- Convention du 17 mai 2021
- **Subvention de fonctionnement globale de** **8 000 €**
- L'intégralité de cette subvention a été versée à votre Association sur l'exercice.
- A la clôture de l'exercice, figurent 4 000 euros de la subvention en produits constatés d'avance.

Département de l'Hérault

- Convention du 27 mai 2021
- **Subvention de fonctionnement globale de** **8 000 €***
- L'intégralité de cette subvention a été versée à votre Association sur l'exercice.
- A la clôture de l'exercice, figurent 4 000 euros de la subvention en produits constatés d'avance.

Les Administrateurs concernés par ces conventions sont les représentants des financeurs au sein de votre Conseil d'Administration.

* En outre, le Département participe à hauteur de 2 000 € aux projets de numérisation pilotés par le Pôle Associé Régional (PAR)